

Le mouvement associatif et l'écologie politique en Bretagne

Max Jonin *

Je ne suis ni historien ni sociologue...

Mon intervention est celle d'un adhérent d'une association régionale de protection de la nature depuis 26 ans et d'un secteur régional de la protection de la nature depuis une dizaine d'années.

Quelques spécialistes de l'écologie

Si les encyclopédies indiquent le « mouvement écologique » est né aux États-Unis dans les années 50 (GE Larousse), il faut compléter en rappelant que la SEPNB, officiellement née en 1958, était le fruit d'une approche, de constats et d'une réflexion menés depuis plusieurs années déjà (la revue Penn-ar-Bed est parue dès 1953). Même si le terme « écologie » a été introduit depuis près d'un siècle (Haeckel, 1966), il n'est alors connu que de quelques spécialistes universitaires et la SEPNB se crée sur la base de l'intuition de naturalistes de terrain qui prennent conscience des excès et des dangers de l'aménagement du territoire, de la nécessité d'inventorier le patrimoine naturel et, déjà, de l'urgence d'une politique concrète de protection de la nature. Mais l'on notera que la SEPNB est une « société d'études... ». Dans cette appellation, il faut sans doute bien admettre la continuité avec le tissu ancien des sociétés savantes du 19^e siècle et du début de ce siècle auquel les naturalistes sont bien naturellement attachés culturellement mais ils ont aussi ajouté « et de protection de la nature », ce qui, en même temps, affirme la différence. Trente-cinq ans plus tard, l'assise même de la SEPNB demeure dans cette approche de l'environnement basée sur la connaissance et

l'action. L'écologie politique n'existe pas à cette époque. La SEPNB se positionne nettement, occupant une place vide dont la nature a horreur, c'est bien connu ! Je citerai les propos d'Albert Lucas (co-fondateur) dans le numéro de Penn-ar-Bed du 25^e anniversaire (n° 112) : dans la jeunesse de la SEPNB « on y trouve déjà les caractéristiques qui font sa force et sa faiblesse. Une association pour l'étude et la protection de la nature, mais pas une société savante de sciences naturelles, une association pour la protection de la nature, mais pas un groupement de défense d'intérêts particuliers, une association acceptant la collaboration (à titre bénévole ou sur contrat) avec les services publics, mais jamais soumise au pouvoir politique ou administratif, une association ouverte à tous, sans exclusive, mais exigeant beaucoup de ses membres et dirigeants car la tâche est rude ». C'est aujourd'hui encore extrêmement clair pour nous et nous nous en tenons là pour définir notre place et notre rôle social. Nous ajouterons que la SEPNB a été reconnue d'utilité publique en 1968.

Exercer un contre pouvoir

La création de la SEPNB, qui aussitôt situe son action au niveau de la province historique (les régions administratives n'existent pas encore !), c'est-à-dire de cinq départements par la création de sections départementales, constitue pour

* Secrétaire général de la SEPNB

l'époque une « innovation de taille » et... apparaît comme un modèle qui sera suivi dans d'autres régions (Auvergne, Rhône-Alpes, Sud-Ouest, Nord-Pas-de-Calais...) souvent sous l'impulsion d'anciens participants des camps ornithologiques d'Ouessant » (A. Lucas, Penn-ar-Bed n° 112) animés par M. H. Julien, co-fondateur de la S.E.P.N.B. En 1968, ces associations régionales se regroupent au niveau national dans la Fédération Française des Sociétés de Protection de Nature (FFSPN, aujourd'hui France Nature Environnement / FNE). Il s'agissait, sans aucun doute, de se doter d'un outil politique national, susceptible de relayer et d'amplifier les actions locales et régionales. Politique, le mot est lâché... Il est alors — il est toujours — sans la moindre ambiguïté pour les acteurs associatifs. Il s'agit bien de contribuer aux affaires publiques par nos analyses, notre réflexion, notre participation, nos propositions, d'exercer le contre-pouvoir qu'autorise — et que nécessite — le jeu démocratique et non d'exercer le pouvoir, ou de participer au pouvoir.

Cette attitude constitue le fondement de l'action de la SEPNB depuis sa création. La SEPNB n'a jamais pris le parti d'un parti, n'a jamais affiché une éventuelle sensibilité politique sinon celle de la bonne gestion de l'environnement. Cela nous a permis de travailler avec tous les interlocuteurs de quelque horizon politique qu'ils soient. Et il faut bien dire aujourd'hui que les résultats et l'efficacité d'une telle position et d'une telle stratégie dépendent plus des hommes et de leurs sensibilités propres (ou de leurs intuitions politiques) que des courants politiques qu'ils représentent, tant il est vrai qu'elle était grande, jusqu'à une date récente, l'absence d'analyse et de réflexion en termes d'environnement chez nos interlocuteurs...

Une appréhension globale des problèmes

Avec les années 70, le jeu va sensiblement évoluer... Le jeu va sensiblement évoluer parce que certains naturalistes — notamment ceux qui depuis 20 ans ont



*Projet d'affiche d'Yves Plusquellec
publié dans le Pen ar Bed n° 75.*

contribué à la dynamique des associations de la protection de la nature — mais aussi d'autres hommes, citoyens responsables, élargissent leurs analyses et leur réflexion aux grands problèmes qui se posent par l'impact global de l'homme sur son environnement à l'échelle de la planète. L'écologie politique est née. En 1971, Brice Lalonde et quelques amis créent les Amis de la Terre/France. En 1973, la SEPNB publie dans sa revue Penn-ar-Bed, deux articles qui illustrent bien cette évolution : « Démographie et nature » sous la plume de Claude Babin, « L'énergie nucléaire pacifique : âge d'or ou impasse biologique » par Philippe Lebreton. La SEPNB n'a pas eu beaucoup de chance avec le premier thème dont la conclusion « la protection de la nature commence à la limitation des naissances », remarquablement illustrée par Yves Plusquellec, a déclenché une

avalanche de renvois de cartes d'adhérents... Il était trop tôt pour dire cela et les naturalistes qui forment l'essentiel de la base militante n'étaient pas prêts à écouter le message. Aujourd'hui, Michel Serres et quelques autres ne disent rien d'autres devant des millions de téléspectateurs. Ils ont raison, comme la SEPNB avait raison en 1973. Le thème du nucléaire a eu plus d'audience et a, sans aucun doute, contribué à lancer la réflexion écologique. Il est évident aussi que la population était directement concernée par le problème à travers la mise en place du programme nucléaire d'E.D.F. Dans les années qui ont suivi, dans le mouvement associatif de protection de la nature — en tout cas à la SEPNB dans une Bretagne qui aura à suivre les projets d'implantation d'une centrale du Carnet à Plogoff — le débat a eu lieu, a été important et n'a pas été sans conséquence. C'est l'année 1974 pour la SEPNB. Fallait-il s'engager dans le débat nucléaire ? Pour beaucoup, l'association devait rester une association essentiellement naturaliste et s'engager sur cette voie nouvelle, cela consistait à « faire de la politique » et donc ne correspondait pas à nos objectifs statutaires. En l'absence d'une unanimité, le vote a eu lieu et la SEPNB a choisi de s'engager. Officiellement donc, la SEPNB devenait une association militante mais c'est une corde de plus qu'elle ajoutait à son arc. Pour ceux qui avaient fait ce choix, il était simple et logique de s'engager sur le problème du nucléaire civil comme on l'avait fait pour le problème de la protection du littoral dans le cadre de l'aménagement du territoire, comme on le faisait pour la sauvegarde des zones humides littorales, comme on le ferait pour le Tiers-Monde, etc... La protection de la nature ne peut se concevoir autrement que dans une appréhension globale des problèmes. Cet engagement a valu encore à la SEPNB de perdre des adhérents. Elle en a peut-être gagné d'autres... dont beaucoup ne seront pas restés lorsque l'actualité — et le risque ! — se seront éloignés. Cet engagement de la SEPNB dans l'action militante, à l'émergence de l'écologie politique dans notre pays, se matérialisera par la publication d'une revue *Oxygène*, entre 1979 et 1985. Pour la SEPNB, à côté de *Penn-ar-Bed*, publication « scientifique », une revue écologique s'imposait. Celle-ci a sans doute beaucoup contribué à développer une sensibilité, une conscience écologique en Bretagne mais sur les bases de l'approche historique de l'association, c'est-à-dire par l'information, par l'analyse, par les dossiers argumentés, par la réflexion. En Bretagne, la collection des 78 numéros parus demeurent une référence encore pertinente aujourd'hui.

Partenariat et indépendance

Pour autant, la SEPNB gardait son indépendance politique. Dans le même temps, le mouvement écologique politique se mettait en place. René Dumont, candidat aux présidentielles de 1974, ouvrait une voie que « les Verts » emprunteront. La SEPNB poursuivait sa route, sa route propre. Non sans difficulté, car déjà certains d'entre nous faisaient le saut de l'engagement politique au sein de partis, des Verts notamment.

Dans les années 1980, la SEPNB était étiquetée politiquement, « à gauche » bien sûr sans que la précision soit plus grande. C'était un handicap important que j'ai rapidement constaté lorsque j'ai pris le secrétariat général de l'association en 1981. Bien sûr, cela ne correspondait à aucune réalité au sein de l'association, mais il n'est guère facile de modifier les images. Dans le même temps que nous développons une stratégie de partenariat avec les élus, nous nous sommes attachés à une attitude très rigoureuse et résolument indépendante tant au niveau des dossiers qu'à celui des relations humaines. Le crédit scientifique et le poids historique ont fait le reste.

Une association crédible

L'image de la SEPNB est celle de l'indépendance totale et de la crédibilité. La SEPNB travaille chaque jour avec des élus de toutes opinions et n'a pas de relations privilégiées avec les partis écologiques (Les Verts ou Génération Écologie). Cette indépendance est systématiquement rappelée par communiqués de presse à l'occasion de chaque élection. Le Conseil d'administration a fait admettre que les fonctions de secrétaire général et de président étaient incompatibles avec un engagement politique public. Cette situation parfaitement claire permet un bon travail et des relations sans ambiguïtés avec nos partenaires qui, en confiance par rapport à leurs pouvoirs, admettent le contre-pouvoir pour le meilleur et pour le pire. Il y a quelques semaines, un vice-président de conseil général tenait à me dire combien notre association était utile précisément dans sa pluralité qui faisait de nous un jour un partenaire constructif d'un projet et le lendemain l'aiguillon vigilant et exigeant sur un dossier sensible. Il n'était pas

obligé, car il est connu aussi que nous ne sommes sensibles ni à la flatterie ni aux honneurs. Je pense vraiment qu'il croyait ce qu'il disait, pour avoir suivi son parcours depuis une dizaine d'années et avoir vu une certaine évolution se faire quant à son approche de certains problèmes. Nous pouvons donc affirmer qu'à ce jour, la SEPNB est — et apparaît je crois comme telle — en dehors du mouvement d'écologie politique tout en contribuant bien sûr quotidiennement à la politique (au sens étymologique du mot) par sa réflexion, ses analyses, son action éducative, son action militante, sa participation institutionnelle, ses nombreuses et diverses collaborations. Cela dit, depuis quelques années, depuis quelques mois, le paysage politique s'est modifié. L'écologie politique s'est affirmée. Les élections ont constitué des tests importants, les sondages confirment, les écologistes politiques ont pris du poids, du métier... et se sont déjà divisés. A peine atteint l'âge mur, ils ont eux aussi versé dans le jeu politicien alors même qu'ils souhaitent renouveler la vie politique... mais je quitte là mon domaine d'expression publique. Je n'ai pas compétence pour analyser, pour dire si le mouvement associatif par son action globale depuis 30 ans, a nourri le mouvement politique, mais il est probable que l'action associative a fait évoluer les idées, a contribué à la prise de conscience. Encore que je crois plutôt que c'est l'aggravation globale des problèmes, leur mondialisation tout autant que l'impact très réel sur la vie quotidienne des citoyens qui ont été les facteurs déclanchant. Si l'on ajoute à cela la large médiatisation — le sujet est porteur et facilement catastrophiste ! — et la lente et réelle déliquescence de la classe politique traditionnelle, le terreau sur lequel se développe l'écologie politique est constitué. Mais cela n'est pas notre affaire.

Une approche réelle et globale

Notre affaire et notre éventuelle inquiétude c'est, qu'aujourd'hui, les mots nature, environnement, écologie soient « porteurs », comme on dit en communication. Vous avez remarqué que, pour cette campagne électorale, l'écologie associée à l'emploi et à la solidarité était l'élément de base du cocktail politico-démago-racoleur. Opportunisme ou convictions nouvelles ? L'avenir nous le révélera. La SEPNB, par un questionnaire précis et des réponses souvent éga-

lement précises, prend date, vis-à-vis de chaque parti politique. Il faudra veiller à ce que la couleur verte ne soit pas une peinture mais une imprégnation, à ce que le discours se traduise en une approche réelle et globale des problèmes, à dénoncer les décisions faciles et ponctuelles permettant de reporter les options plus difficiles mais indispensables. L'envisage de faire « quelque chose pour l'environnement » peut-être demain tout aussi préoccupant que l'absence d'intérêt d'hier, le syndrome du square quitte les villes intra-muros pour gagner les espaces naturels où les paysagistes deviennent des acteurs polyvalents ! L'inquiétude est aussi de voir nombre d'entre nous faire le pas qui nous sépare du mouvement politique et s'engager. A cet égard, ces dernières élections sont exemplaires. Bien sûr, ce sont souvent les plus actifs qui font ce choix et ils le font sous des bannières diverses. De leur association d'hier, de leur division d'aujourd'hui que restera-t-il demain pour poursuivre ensemble le travail ? Sans parler bien sûr de la confusion totale dans l'esprit du public et dans les médias qui voient les associatifs s'engager dans la politique et les partis écologistes donner dans l'action militante de terrain. Qui est qui ?

Les associations seront indispensables

La confusion doit disparaître. Je refuse le qualificatif d'écologiste en ce qui me concerne tant sa connotation politique est forte aujourd'hui. A défaut d'un terme plus ramassé, je me considère comme un « protecteur de la nature ». Point. Demain, des associations de protection de la nature demeureront indispensables. A tout pouvoir, en bonne démocratie, doivent s'affirmer des contre-pouvoirs libres. S'il nous apparaît absolument nécessaire que la politique intègre l'écologie comme une science et une éthique comme composantes essentielles des choix et de la gestion, il ne nous semble pas évident que l'écologie soit en tant que telle une politique. Comme pour la musique où il n'y a que la bonne et la mauvaise, par rapport à l'écologie, il y a les bons choix politiques et les mauvais qu'ils soient de droite, de gauche ou d'ailleurs. Je crois donc en l'absolue nécessité pour le tissu associatif de poursuivre sa route imperturbablement dans la liberté et l'indépendance, dans la plus grande exigence vis-à-vis de lui-même.

